



Marseille et la Gaule méditerranéenne avant la conquête romaine

Sophie Bouffier

► To cite this version:

Sophie Bouffier. Marseille et la Gaule méditerranéenne avant la conquête romaine. Pallas. Revue d'études antiques, 2009, 80, pp.35-60. hal-01071380

HAL Id: hal-01071380

<https://hal.science/hal-01071380>

Submitted on 3 Oct 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Marseille et la Gaule méditerranéenne avant la conquête romaine

Sophie COLLIN BOUFFIER
Université Lyon 2

Massalia, colonie phocéenne fondée à la fin du VII^e siècle au bord du golfe du Lion et unique cité grecque de la côte nord de la Méditerranée occidentale, aurait eu dès sa création une vocation commerciale qui lui permit de devenir la principale puissance économique des côtes gauloises dès la seconde moitié du VI^e siècle¹. L'émergence de Rome dans la région au III^e siècle et la deuxième guerre punique modifient cette situation de quasi-monopole par l'arrivée des négociants italiens, partis à la conquête du marché gaulois probablement avec l'appui de Marseille, que l'élimination de sa principale rivale régionale, Carthage, ne pouvait que satisfaire. Quand on parle de « Marseille et la Gaule méditerranéenne avant la conquête romaine », il faut bien sûr l'entendre dans le cadre chronologique massaliote, c'est-à-dire non pas avant la création de la province de Narbonnaise, placée généralement en 118, mais avant la prise de *Massalia* par Jules César en 49. J'ai choisi ici de me concentrer sur trois aspects principaux des termes du sujet : un bilan de Marseille et de son évolution jusqu'en 49 ; les relations entre Marseille et la Gaule méditerranéenne, de la frontière italienne au Languedoc, aire d'influence phocéenne depuis l'époque archaïque ; les relations entre Marseille et Rome, enjeu majeur du programme proposé aux concours en 2009-2011.

Du point de vue historiographique, le dernier colloque qui ait porté sur la question a eu lieu en 1990 à Aix-en-Provence : *Marseille grecque et la Gaule*². Il offrait un bilan sur la cité elle-même (sources littéraires, topographie, religion, économie) dans le cadre de la colonisation phocéenne, et faisait le point sur la question des échanges entre Marseille et la Gaule méridionale, Marseille et la Gaule interne. Vingt ans plus tard, il est toujours un ouvrage de référence. Depuis, des publications variées mais surtout une énorme documentation primaire permettent d'amplifier l'éclairage et de proposer une synthèse³. En effet, nous disposons de sources textuelles relativement abondantes pour une cité coloniale, du fait de son imbrication

1 Toutes les dates s'entendent bien sûr avant J.-C., sauf précision explicite.

2 Il a fait l'objet du volume 3 de la collection *Études Massaliotes* : Bats *et al.*, 1992.

3 Le 2600^e anniversaire a été l'occasion d'un certain nombre de publications : Hermary *et al.*, 1999 ; Hesnard *et al.*, 1999, Bouiron *et al.*, 2001 ; Rothé et Tréziny (dir.), 2005.

dans l'histoire romaine⁴. Cette documentation littéraire, on l'a maintes fois souligné (j'y reviendrai *infra*), présente la spécificité d'être imprégnée de l'idéologie romaine. Il faut aussi utiliser impérativement la documentation archéologique, exponentielle depuis trente ans du fait du dynamisme de l'archéologie en Gaule méridionale. Outre les fouilles de Marseille *intra muros*, on citera les progrès constants de l'archéologie sous-marine mais également de l'archéologie territoriale, en particulier dans la plaine de la Camargue et sur l'étang de Berre où les recherches interdisciplinaires des spécialistes du paysage (géomorphologues, environnementalistes et archéologues) permettent aujourd'hui de proposer un cadre assez précis des conditions de vie et de l'économie des Provençaux occidentaux dans l'Antiquité.

1. Marseille entre 200 et 49

1. 1. Un régime oligarchique

La tradition antique souligne le conservatisme de la *politeia* massaliote, moyen qu'auraient utilisé les Phocéens pour sauvegarder leur identité grecque face à des populations locales, sauvages et hostiles⁵.

Le régime massaliote, fondé sur une constitution oligarchique, s'appuie sur une aristocratie très fermée, constituée des descendants des premiers colons. Il passe pour être particulièrement rigide et figé. Les auteurs romains, soucieux d'exalter les qualités d'une cité qui fut fidèle à Rome depuis ses origines jusqu'à César, insistent sur le fait que la cité aurait gardé intactes ses institutions et sa morale⁶. Cicéron, en particulier, lit le régime massaliote à travers son idéologie politique; favorable à un régime de notables, défenseur de Pompée auquel Marseille apporta son soutien pendant la guerre civile contre César, il loue le régime oligarchique tout en admettant qu'il demeure un peu trop fermé au peuple⁷. Au sommet, un conseil de six cents timouques, où chaque famille ne peut envoyer qu'un représentant et où la condition est de participer à l'activité commerciale de la cité. Selon M. Clavel-Lévêque, les droits politiques seraient même conditionnés à la pratique de l'*emporîè*, activité commerciale⁸. La gestion des affaires courantes est assurée par quinze magistrats issus de

4 On trouvera la liste presque exhaustive des textes antiques sur Marseille dans Rothé et Tréziny (dir.), 2005, p. 141-159. La traduction des textes proposés ici en est tirée.

5 Pour L. Flaccus, 63 : *Et je n'ai garde de t'oublier, Massilia, toi qui as connu L. Flaccus tribun militaire et questeur ; car cette cité, pour ses institutions politiques, et sa sagesse, mérite d'être préférée – je puis dire à bon droit – non seulement à la Grèce, mais peut-être même à toutes les autres nations, elle qui, dans un si grand éloignement de tous les pays habités par les Grecs, séparée de leurs coutumes et de leur langue, située à l'extrémité de l'univers, environnée de nations gauloises et comme battue par les flots de la barbarie, est si bien gouvernée par la sagesse de ses notables qu'il serait plus facile à tous de louer ses institutions que de rivaliser avec elles.* cf. également *Huitième Philippique* VI, 18-19.

6 Guyot-Rougemont et Rougemont, 1992.

7 Cicéron, *République* I, 27 : *Et bien que les Massiliens, nos clients, soient gouvernés selon la plus parfaite justice, par des citoyens choisis et qui sont les premiers de la cité, il y a dans la condition du peuple quelque chose qui ressemble à la servitude*; 28 : *Le gouvernement des Massiliens par des hommes peu nombreux et qui sont les premiers de la cité est très proche de celui instauré chez les Athéniens à une certaine époque par l'entente des Trente oligarques.*

8 Clavel-Lévêque, 1977, p. 115-122.

ce corps, dont on ne connaît ni le mode de désignation, ni la durée de la charge. Ce sont eux qui assurent les ambassades auprès de César et de ses lieutenants lors du siège de 49. Parmi eux étaient choisis trois magistrats à l'autorité suprême, eux-mêmes dirigés par un épistate, issu de ce collège. Un régime donc étroit et pyramidal que les masses populaires ne semblent pas avoir remis en question. Les quelques sursauts attestés sont ceux de Marseillais de souche et de richesse plus récente, mais dans la période qui nous occupe, aucun trouble interne ne nous est connu, même au moment du choix difficile fait par les Massaliotes en 49, lorsqu'ils prennent le parti de Pompée⁹. Cette vision du régime politique est associée à une morale austère que décrivent, encore une fois, les auteurs romains¹⁰. Strabon évoque les lois somptuaires sur le mariage, lois qui imposaient une dot maximale de cent pièces d'or, outre la valeur de 5 pièces d'or en vêtements et l'équivalent en bijoux d'or¹¹. Valère Maxime, au I^{er} siècle de notre ère, souligne le sérieux de leur discipline à propos des affranchissements, des exécutions capitales, la pureté de leurs mœurs qui interdit la représentation théâtrale de sujets immoraux, limite les manifestations de deuil à un apparat et un temps réduits, innove en officialisant et en prenant à la charge de la cité le suicide individuel¹². La plupart de nos auteurs, qu'ils soient nostalgiques d'un passé d'ordre républicain ou imprégnés de l'idéologie augustéenne prônant le retour aux valeurs morales des origines de l'État romain, exaltent une morale massaliote en l'idéalisant, et en oubliant de mentionner les circonstances d'adoption de certaines lois somptuaires, à des époques antérieures, où les conflits d'intérêts entre les classes aristocratiques et le corps civique en cours d'élaboration¹³ obligeaient les cités grecques à intervenir dans le champ social.

1. 2. Une économie diversifiée

1. 2. 1. Massalia, cité commerciale

Sa vocation est affirmée dès le départ par les sources littéraires : *Les Massaliotes possèdent un territoire planté d'oliviers et de vignes, mais pauvre en céréales à cause de la mauvaise qualité*

9 Dion Cassius, *Histoire romaine*, XLI, 19 : *Seuls des habitants de la Gaule, les Massaliotes refusèrent de coopérer avec César et de le recevoir dans leur ville et ils lui firent une réponse mémorable : ils étaient, disaient-ils, les alliés du peuple romain et en relations amicales avec les deux partis, ils ne voulaient pas faire preuve d'ingérence et ils n'étaient pas en mesure de décider qui avait raison ; en conséquence, si on venait vers eux en ami, ils étaient prêts à les recevoir tous les deux, sans arme, mais aucun s'ils voulaient les entraîner dans la guerre.*

10 Tite-Live, XXXVII, 54, 21-22. 189 av. J.-C. : *Si leurs dispositions naturelles pouvaient céder à l'"influence du lieu", les Massiliens, entourés par tant de peuples indomptés, seraient depuis longtemps devenus sauvages. Mais ils jouissent auprès de vous, nous le savons, d'une considération et d'un prestige bien mérités, comme s'ils occupaient le centre-même de la Grèce. Car ce n'est pas seulement l'accent de leur langue, leur vêtement, leur allure, mais surtout leurs mœurs, leurs lois et leur caractère qu'ils ont conservés purs et intacts, sans se laisser contaminer par leurs voisins.*

11 Strabon, IV, 1, 5 : *Voici un exemple qui met particulièrement en évidence la simplicité et la sagesse du mode de vie des Massaliotes : chez eux, la dot la plus importante représente cent pièces d'or, plus la valeur de cinq en vêtements et de cinq autres en bijoux d'or ; il est interdit d'en donner une plus importante.*

12 Valère Maxime, *Faits et dits mémorables*, II, 6-7.

13 Collin Bouffier, 2005.

*du sol, si bien que, se fiant à la mer plus qu'à la terre, ils ont choisi de développer leurs dispositions naturelles pour la navigation*¹⁴. Depuis le VI^e siècle, l'économie massaliote est fondée sur le commerce. La cité, après la chute de Phocée dans la seconde moitié du VI^e siècle, a acquis un statut de quasi-monopole qui se prolonge avec la fondation de ses colonies (fig. 1) : *Agathè* (fin du V^e siècle ou début du IV^e siècle), *Olbia* (vers 325), *Tauroeis* (début du III^e siècle), *Antipolis* et *Nikaia* (vraisemblablement autour du milieu du III^e siècle)¹⁵. L'élimination de Carthage sur la côte ibérique après la deuxième guerre punique lui laisse apparemment la maîtrise des routes maritimes du golfe du Lion, de Gênes aux Pyrénées.

Cette vocation commerciale est confirmée par la documentation que fournit l'archéologie sous-marine : on a découvert une cinquantaine d'épaves à l'entrée de la baie, entre l'Estaque, le Planier et Marseilleveyre car la baie est très profonde (-80 m NGF). Or les dangers de la rade, les écueils (notamment du Planier et les îles du Frioul) et les deux vents, mistral et vent d'est, incitaient les navigateurs qui n'allaient pas à Marseille à tirer tout droit vers le Cap Couronne en naviguant au large. Ceux qui se rendaient dans la cité phocéenne pouvaient se laisser surprendre à leur arrivée tandis qu'au départ, les marins attendaient le bon moment pour sortir de la rade. La plupart des épaves reflètent donc des bateaux qui avaient Marseille pour destination¹⁶. On connaît six épaves datées entre la fin du III^e et le milieu du II^e siècle. Entre 150 et 50, on assiste à une véritable explosion des naufrages, qui suggère l'intensification du trafic entre Marseille et l'Italie : on a identifié dix-sept navires, souvent de dimensions importantes, tous en provenance d'Italie, transportant une cargaison de vin, parfois complétée par de la céramique ou d'autres produits. Ces bateaux ont pour la plupart coulé à l'entrée sud-est de la baie (on dénombre neuf épaves dans l'archipel de Marseilleveyre), mais aussi plus au large sur les écueils du Planier (2) et contre les îles du Frioul (6).

Que transportent ces bateaux entre 200 et 49 ? Sur seize épaves provenant d'Italie les cargaisons étaient constituées principalement d'amphores à vin de Campanie, d'Étrurie et du Latium, ainsi que de la céramique à vernis noir campanienne et d'Étrurie. Ainsi l'épave du Grand Congloué 1, coulée entre 210 et 180, contenait 400 amphores vinaires gréco-italiques, originaires de Campanie et de Sicile, et plus de 7000 pièces de vaisselle à vernis noir, de campanienne A (une quinzaine de formes) ; une trentaine d'amphores grecques de Rhodes et de Cnide complétaient la cargaison¹⁷. Dans le premier quart du II^e siècle, la colonisation romaine de la Campanie accélère la production de vin et les exportations romaines ; il est alors probable que les navires marseillais véhiculaient eux-mêmes ces denrées depuis l'Italie, car à bord de l'épave 2 de la pointe Lequin (Porquerolles), contemporaine de la 1 du Grand Congloué, on trouve de la céramique à pâte claire massaliote en même temps que des

14 Strabon, IV, 1, 5.

15 Strabon, IV, 1, 5 : *Plus tard, cependant, leur courage leur a permis de consolider leur puissance en s'emparant d'une partie des terres qui les entourent, et cette même vigueur leur a permis de fonder des cités, ou plutôt des places-fortes, celles d'Ibérie pour se protéger des Ibères (à qui ils ont transmis leur culte ancestral de l'Artémis d'Ephèse, et la manière de sacrifier à la grecque), Rhodé Agathé [ou, selon une correction, Rhodanousia et Agathé] pour se protéger contre les barbares qui habitent autour du Rhône, Tauroention, Olbia, Antipolis et Nikaia contre les Salyens et les Ligures qui habitent les Alpes.*

16 Long, 1995a, p. 35-42 ; Hermary *et al.*, 1999, p. 135-136.

17 Long *et al.*, 1995b.

amphores gréco-italiques et de la vaisselle campanienne. La présence de matériel de bord massaliote a pu être interprétée comme un indice de la nationalité des occupants du navire.

En revanche, presque un siècle plus tard, à la fin du II^e-début du I^{er} siècle, un deuxième bateau fait naufrage au même endroit que le Grand Congloué 1 (Grand Congloué 2) : il transporte environ 1200 amphores type Dressel 1A avec sur la lèvre, le timbre de SES (tius), associé à une ancre ou à un trident. Le matériel de bord est essentiellement constitué de campanienne B, de céramique à paroi fine, céramique en terre commune et bols à reliefs hellénistiques postérieurs à 125-100. Cette cargaison, en provenance de Cosa, semble donc transportée par un navire italien et non pas marseillais comme en témoigne la vaisselle de l'équipage.

On pourrait multiplier les exemples révélant un commerce intense entre Marseille et l'Italie, essentiellement l'Étrurie et l'Italie du sud entre le II^e et le milieu du I^{er} siècle. Outre les cargaisons d'amphores vinaires, on observe au début de la période, en ce qui concerne la vaisselle, une prédominance de la campanienne A, fabriquée à Naples et sa région, peut-être à destination de la Gaule et de l'Ibérie du nord-est, comme l'a suggéré J.-P. Morel¹⁸ : ces céramiques sont inconnues en Italie ailleurs qu'à Naples et Ischia, tandis que les épaves de la Meloria à Livourne et de la Pointe Lequin 2 à Porquerolles jalonnent leur parcours vers l'Occident. Si l'on suit la thèse de J.-P. Morel, selon laquelle cette typologie céramique serait née d'une commande spécifique des Massaliotes, sa présence à bord pourrait être un indice de plus dans la détermination de l'origine des transporteurs.

Dans certains cas, la route maritime venant d'Italie peut même être déterminée avec plus de précision. Ainsi, à partir de l'épave Planier 3, datée du milieu du I^{er} siècle, on a pu reconstituer un trajet qui part de Brindes, où l'on aurait embarqué les amphores de M. Tuccius Galeo. Le bateau semble avoir fait une escale à l'extrême sud de l'Italie pour charger les amphores Lamboglia 2, une autre peut-être à Pouzzoles pour les colorants (la litharge) et les amphores Dressel 1B puis il a fait route vers Marseille où il a coulé avant l'arrivée. Il transportait en outre, de la céramique commune, de l'arétine, de la campanienne B, bref une vaisselle entièrement italienne qui conforte l'idée selon laquelle entre la première moitié du II^e siècle et le milieu du I^{er} siècle, la nationalité des transporteurs a changé.

La route commerciale entre Marseille et l'Ibérie punique est également attestée par l'épave de la Madrague de Montredon (II^e siècle), probablement originaire de la côte ibérique : le matériel est composé essentiellement d'amphores puniques ou ibéro-puniques de type Maña C. Mais Marseille est également une escale entre l'Ibérie et l'Italie comme le souligne l'épave du Cantonner du Sud (la Ciotat), de la première moitié du II^e siècle : la cargaison est constituée d'amphores gréco-italiques timbrées au bas des anses, de céramique campanienne A, et de vases d'origine ibérique. Avant la destruction de Carthage en 146, il existait entre Marseille et la métropole punique un commerce de vin et de saumure, comme l'attestent les trouvailles archéologiques en Espagne et au niveau des épaves une cargaison très mal connue d'amphores massaliotes et puniques. La chute de Carthage en 146 a dû faciliter les échanges entre Marseille et les Celtibères que l'on retrouve associés entre 150 et 100 dans le commerce

18 Morel, 2002 ; 2007.

des métaux¹⁹ (chargement de barres de fer et de lingots d'étain estampillés en grec, découverts dans le Var, au pied de l'île de Bagaud.)

Marseille joue donc le rôle d'un port de transit, mais aussi de port de redistribution. Port de l'étain, de l'or, de l'argent et du fer en Occident à l'époque archaïque, grâce à ses relations avec l'Espagne et la Gaule intérieure, route de la Cornouaille, elle joue le rôle d'intermédiaire entre les Grecs et les indigènes à qui elle assure des débouchés commerciaux depuis le VI^e siècle. Elle redistribue à partir du III^e siècle le vin d'Italie qui fait concurrence à sa production. La diffusion des productions massaliotes sur tous les sites de Gaule méridionale témoigne alors d'un véritable monopole de redistribution par les marchands de la cité phocéenne. Ce monopole s'étend jusqu'à Gênes, où prédominent les amphores et la céramique claire massaliotes²⁰. À partir de la fin du III^e siècle, Marseille est la première cité grecque et sera aussi la dernière à importer de la campanienne A. Elle est probablement l'agent de sa diffusion dans la Gaule interne, comme semble l'indiquer un graffito grec *Eukritou*, gravé sur un vase de campanienne A, trouvé à Roanne, site où cette céramique apparaît dès la fin du III^e siècle et abonde²¹. Le rôle des commerçants massaliotes dans ce réseau de distribution me semble essentiel, au moins jusqu'à la fin du II^e siècle, comme en témoigne l'utilisation du gallo-grec dans l'écriture, et ce, malgré la création de la province de Narbonnaise. Le fait que les Gaulois du sud de l'hexagone se mettent à utiliser l'alphabet grec pour transcrire leur langue et non l'alphabet latin, qui n'a eu qu'une durée très éphémère et une extension très limitée, alors que les produits italiens se diffusent en grande quantité à partir de 175, renforce cette hypothèse. Selon Strabon (4.1.5), *tous les citoyens de bonne famille s'adonnent à l'art oratoire et à la philosophie au point que leur cité servait tout récemment d'école pour les barbares, qu'elle faisait des Gaulois des philhellènes et que ces derniers ne rédigeaient plus leurs contrats qu'en grec*. Si l'on rédigeait les contrats commerciaux en grec ou en alphabet grec – l'expression n'est pas univoque –, il faut l'attribuer très vraisemblablement au fait que les interlocuteurs étaient grecs, et si l'on n'a découvert jusqu'à présent aucune inscription commerciale gallo-grecque, il faut l'attribuer, selon moi, au fait que les contractants utilisaient des supports périssables, plus légers et maniables, mais aussi réutilisables, tels le cuir, le plomb, le papyrus, etc. Pour évoquer cet épineux problème de la nationalité des bateaux et des commerçants, il faut tenir compte de leur présence ancienne en mer Tyrrhénienne et en Sicile, où les produits massaliotes sont présents depuis l'époque archaïque. L'élimination des trafiquants grecs doit donc être modulée et a dû se faire progressivement dans le courant du II^e siècle. La création des *fossae Marianae* a dû représenter une étape majeure dans la pénétration italienne de l'arrière-pays.

1. 2. 2. Les ressources agraires de la chôra

Se pose ici le problème de la définition et de l'extension du territoire de Massalia (fig. 2). Comme on l'a souvent souligné, il faut distinguer *chôra* et zone d'influence, territoire civique et territoire vivrier, qui ont évolué au cours des siècles. Au II^e siècle, le territoire strict, la *chôra*, est probablement limité au bassin de l'Huveaune mais le territoire vivrier de la cité compte

19 Domergue, 1990.

20 Hermary *et al.*, 1999, p. 91-95.

21 Morel, 2007.

une zone d'influence plus ou moins étendue selon les périodes²². Les sites de l'étang de Berre ont dû contribuer à ravitailler la population d'une ville à qui l'on attribue 20.000 habitants²³. Outre les sites de hauteur bien connus de Saint-Blaise, Martigues, Roquepertuse, l'existence d'agglomérations en plaine atteste l'intensification de l'exploitation. Ces sociétés indigènes se structurent et on a voulu mettre cette évolution en lien avec l'extension du territoire de Marseille, suggérée par P. Arcelin²⁴ (jusqu'à la plaine de Marignane et l'extrême sud de la Nerthe avec l'Arquet et Tamaris, mais sans Saint-Blaise à la fin du III^e). Ph. Leveau²⁵ a même proposé une zone plus large qui inclurait Saint-Blaise et s'étendrait sur l'étang de Berre tout en excluant le fond du golfe de Saint-Chamas. Ce « territoire indigène de proximité » jouerait un rôle tout particulier dans la politique agricole de la cité phocéenne à partir du III^e siècle. Les interprétations traditionnelles, fondées sur la situation coloniale des cités grecques de Sicile et de Grande Grèce, mettent en exergue la pression exercée par les Grecs sur les indigènes, pression qui aurait entraîné une mise en culture excessive des zones sensibles à l'érosion, mais dans la région, l'archéologie du paysage n'a pas mis en évidence ce processus. Entre 125 et 49, même si l'on observe des destructions et des abandons de sites, notamment Martigues et Saint-Blaise, la région ne se dépeuple pas. L'occupation se densifie et un autre mode de peuplement se met en place : l'archéologie a mis au jour de petites fermes aux environs de Saint-Blaise.

Que produisait ce territoire vivrier ?

D'après Strabon, les Massaliotes possèdent un territoire planté d'oliviers et de vignes, mais pauvre en céréales à cause de la mauvaise qualité du sol. La plaine de l'Huveaune, d'une superficie de 180 km², n'est pas si étroite ni si pauvre que cela. Le géographe reprend un *topos* sur lequel H. Tréziny²⁶ est revenu après d'autres et qui est destiné à souligner la vocation maritime des Phocéens. À partir de la seconde moitié du VI^e siècle, la cité s'est lancée dans la production du vin, comme l'atteste l'émergence de l'amphore massaliote amenée à durer jusqu'à l'époque hellénistique et à abonder sur les marchés occidentaux.

Les vignobles marseillais sont attestés à la fois par les textes et par l'archéologie. Outre le texte de Strabon, Justin précise que les Marseillais enseignèrent aux indigènes à tailler la vigne et l'olivier²⁷, Plutarque relate qu'après la victoire de Marius sur les Cimbres et les Teutons, les Massaliotes clôturèrent leurs vignobles avec des haies montées avec les ossements humains des ennemis morts²⁸, ce qui suppose que leurs vignobles devaient s'étendre presque jusqu'à la vallée de l'Arc à la fin du II^e siècle. Le vin marseillais est d'ailleurs réputé dans

22 Bats, 2001.

23 Bats, 1986.

24 Arcelin, 1992, p. 305-336.

25 Leveau 1996, p. 78-79. Les volumes des *Cartes archéologiques de la Gaule. Bouches du Rhône* proposent aujourd'hui des synthèses indispensables.

26 Sternberg et Tréziny, 2005, p. 244.

27 Justin, XLIII, 3 : *Par eux donc, les Gaulois apprirent, en abandonnant et en adoucissant la barbarie, l'usage d'une vie plus cultivée, la culture des champs et à entourer les villes de remparts. Ils s'habituerent dès lors à vivre sous les lois, non par les armes, dès lors à tailler la vigne, dès lors à planter l'olivier.*

28 Plutarque, *Vie de Marius*, 21, 7.

l'Antiquité, même si Martial ne l'aime pas²⁹. Les fouilles de Saint-Jean-du Désert, puis récemment celles de l'Alcazar en limite de la fortification de la Bourse ont livré des traces de plantation, qui suggèrent l'existence de parcelles au plus tard dès le IV^e siècle (fig. 3). La régularité des plants de vigne suit les prescriptions des agronomes, et est attestée la technique du provignage³⁰. Le vin fournit la région mais est également exporté en Méditerranée occidentale comme le montre la diffusion des amphores massaliotes. La concurrence des vins de Sicile et de Grande Grèce dans la seconde moitié du III^e siècle puis l'importation massive des amphores italiques au II^e siècle non seulement en Gaule méridionale mais aussi sur les sites de la périphérie immédiate de Marseille, comme au village de la Cloche, où disparaissent également les amphores massaliotes, posent le problème de la continuité de la production vinicole du territoire massaliote. On l'a souvent interprété comme l'arrêt de la production massive du vin pour l'exportation, et même pour la consommation de la cité. Toutefois la réapparition d'une nouvelle forme d'amphores à fond plat, vers le milieu du I^{er} siècle, forme qui adopte la typologie des amphores gréco-italiques, doit peut-être nous inciter à proposer une nouvelle interprétation de cette éclipse. J.-P. Brun a ainsi suggéré que, face à la croissance de la demande indigène, l'augmentation de la population marseillaise et de son niveau de vie, l'autoconsommation ait suffi à absorber la production³¹. Or ce vin était transporté en conteneurs souples, les outres et les tonneaux qui laissent peu de traces, tandis que les amphores étaient dédiées au transport à longue distance.

La production oléicole est attestée par les nombreux fragments de meules découverts sur les sites indigènes. En ce qui concerne les moulins à huile, des maies et des huileries ont été mises au jour à Entremont, dans la ville salyenne, pour la fin du II^e et le début du I^{er} siècle. Huit autres sites des Bouches du Rhône ont révélé des pressoirs pré-romains, presque tous autour de l'étang de Berre³². En Languedoc, il en est de même sur les sites de Lattes, Brignon (Gard), Agde, Montfau à Magalas, Murviel-les-Montpellier, Ensérune. La répartition et la nature des installations oléicoles suggèrent la prolifération de petites unités de production sur certains *oppida* surtout concentrés autour de Marseille et de ses comptoirs. Ils sont pratiquement absents de l'arrière-pays. Le pressurage était effectué à l'aide de pressoirs à levier de dimensions modestes. Mais leur localisation, les techniques employées laissent supposer que ces huileries ont travaillé essentiellement pour les populations grecques ou fortement acculturées. L'utilisation de l'huile pour les soins corporels est mal attestée dans les sites indigènes, par exemple à Entremont, où l'on n'a découvert que très peu de lampes à huile.

Les céréales ne seraient pas produites par Marseille d'après Strabon, mais de grandes quantités sont stockées dans la ville en 49 en prévision du siège (peut-être dans les Caves Saint-Sauveur³³). Cette faiblesse du territoire massaliote immédiat suppose une importation ancienne, que l'on devine à partir de greniers découverts dans l'arrière-pays³⁴. Certains sites

29 Bertucchi, 1992, p. 201-208.

30 Boissinot, 2001a, 2001b, 2003.

31 Brun, 2003.

32 Chausserie-Laprée, 1998.

33 Tréziny, 2001b.

34 Verdin, 2000.

indigènes de la région semblent avoir vécu de la vente de céréales à Marseille. Ainsi le site du Mont-Garou dans le Var³⁵.

Les activités d'élevage sont également très mal documentées. De même que les ressources liées à l'exploitation de la mer, attestées pourtant par la vocation maritime de Marseille : ainsi, les ressources halieutiques³⁶ connues par les trouvailles ichtyologiques ou par la tradition littéraire, mais seulement pour les périodes antérieures et postérieures³⁷. La production du sel sur l'étang de Berre est probablement sous contrôle massaliote : l'*oppidum* de Saint-Blaise, fondé à la fin du VII^e siècle vraisemblablement pour exploiter le sel des étangs qui l'entourent, est alors sous dépendance massaliote, comme le soulignent le caractère très fortement hellénique de sa fortification élevée au II^e siècle, de son urbanisation et l'adoption du gallo-grec.

1. 2. 3. *L'outil du commerce : la monnaie massaliote*³⁸

Vers 220-210, une réforme du monnayage a introduit une division de bronze qui s'est substituée en grande partie à la monnaie d'argent. Marseille reprend la frappe d'une drachme aux mêmes types que la précédente mais beaucoup plus légère (= 2,7 g. d'argent), soit le 120^e de la livre romaine, ce qui en fait l'équivalent en argent d'une livre de bronze puisque le rapport de l'argent au cuivre est précisément de 120. Il est difficile d'en conclure à l'influence du monnayage romain sur le monnayage grec ou l'inverse, même si les numismates ont privilégié telle ou telle hypothèse. Toujours est-il que l'on observe de part et d'autre la volonté d'adapter les outils qui faciliteront les échanges entre les commerçants des deux aires.

En ce qui concerne la monnaie d'argent, on connaît de nombreuses émissions de ces drachmes légères, qui présentent au droit le buste drapé d'Artémis tourné vers la droite ou vers la gauche, auquel s'ajoute un carquois, puis un arc ; au revers, un lion tourné à droite ou à gauche. On dénombre quatre groupes fondés à la fois sur la forme de la légende, les variations typologiques et les systèmes des marques d'émission ou de contrôle. Le poids de ces monnaies d'argent demeure très stable pendant toute la période, comme la bonne qualité de l'argent. On répertorie très peu de divisions d'argent.

La monnaie de bronze apparaît entre 240 et 220 et complète le numéraire d'argent. Les types sont très peu nombreux. Une tête juvénile plus ou moins féminine assimilée à Apollon ou Artémis complète le taureau cornupète qui décore le revers. Le poids de ces monnaies s'aligne progressivement sur les réductions du bronze romain. Une lente dévaluation s'opère à partir de 220, où la monnaie pèse 16 g. ; vers 200-180, elle est passée à 10-12 g. ; entre 150 et 100, elle n'est plus que de 7-8 g. Une ultime série, datée de la fin II^e ou du début du I^{er} siècle, pèse 6 g.

À partir du début du II^e siècle, l'augmentation considérable du volume des émissions de drachmes légères et de divisions de bronze a entraîné l'extension rapide de la circulation de la monnaie. Son usage et son rôle dans le monde indigène, plus largement irrigué se modifient : ce n'est plus seulement une valeur de réserve ; elle entre activement dans le circuit des échanges. À *Glanon* (*Glanum*) par exemple, pour la période antérieure à 27 av. J.-C.,

35 Arcelin *et al.*, 1982.

36 Sternberg et Tréziny, 2005.

37 Oppien, *Halieutiques*, III, 542-559 ; Élien, *Nature des animaux*, XIII, 16.

38 Pournot, 2002 ; 2005a ; 2005b.

80,7 % du monnayage retrouvé sur le site est massaliote. Les rares monnaies antérieures au II^e siècle doivent être mises en relation avec la fréquentation du sanctuaire et jusqu'en 49, Marseille alimente la ville en numéraire, ce qui a incité certains numismates à envisager une sorte de protectorat monétaire de la cité massaliote³⁹.

Les trouvailles de bronzes ne sont pas concentrées sur la Provence, mais plus de la moitié ont été découverts sur les sites protohistoriques du Languedoc à l'est de l'Hérault et également le long des vallées fluviales de Gaule jusqu'en Grande-Bretagne, soulignant l'ampleur du commerce massaliote.

1. 3. Une ville

Il n'est pas question ici de dresser un tableau complet de la ville aux derniers siècles avant notre ère (fig. 4). Je me limiterai à quelques traits marquants qui soulignent les principales caractéristiques développées dans cet exposé : Marseille, ville maritime ancienne, menacée par des populations locales hostiles. Comme toute ville coloniale grecque, elle a dû faire l'objet d'un plan régulier, conçu lors des différentes phases d'expansion démographique, plan dont les restitutions demeurent aujourd'hui souvent hypothétiques en raison du recouvrement de l'espace urbain antique par le quartier médiéval et moderne du Panier⁴⁰. Les grandes fouilles du XX^e siècle ont mis au jour une partie des ports, situés sur la rive nord du Vieux Port, où l'activité de chantiers navals, essentielle pour l'économie massaliote, est attestée dès la fin du VI^e siècle⁴¹. Malgré l'absence de témoignage architectural avant le IV^e siècle, on sait que le rivage, situé sous la place Jules Verne, est aménagé en chantier naval pour l'entretien, la réparation des navires de pêche ou de commerce. Dans le chantier voisin de la place Villeneuve-Bargemon, situé plus au nord, les fouilleurs ont découvert de longs murs parallèles entre eux et perpendiculaires aux chemins de halage, qui séparaient les cales les unes des autres. Il s'agit ici de manière claire de loges à bateaux, qui constituent les *néoria* militaires, évoqués par César et Strabon⁴².

Depuis le VI^e siècle, la ville de 50 ha est enfermée dans une fortification, maintes fois évoquée dans la tradition littéraire (tout particulièrement chez César dans la *Guerre Civile* et Justin). C'est précisément dans la seconde moitié du II^e siècle qu'il faut placer l'un des remaniements les plus profonds du système défensif, comme on l'a dégagé sur le chantier de la Bourse, où une fortification en calcaire rose du cap Couronne offre toutes les caractéristiques de l'architecture militaire hellénistique : blocs normalisés correspondant à un module de base, parements interne et externe enserrant un *emplekton*, consolidé par des murets transversaux formant caissons⁴³. Ce rempart, dont on nous dit qu'il était fermé même les jours de fêtes⁴⁴,

39 Brenot, 1990.

40 Bouïron et Tréziny (dir.), 2001.

41 Hesnard, 1999.

42 César, *Guerre Civile*, I, 34 ; Strabon, IV, 1, 5 : *Il y a aussi chez eux des hangars à bateaux et un arsenal : ils possédaient autrefois une flotte importante, avec tout l'armement et le matériel nécessaires à la navigation et au siège des villes, grâce à quoi ils purent s'opposer aux barbares et acquérir l'amitié des Romains à qui ils rendirent beaucoup de services et qui, en retour, les aidèrent à étendre leurs possessions.*

43 Tréziny, 2001a.

44 Justin, 43,4.

était destiné à protéger la ville des attaques répétées des Gaulois, mais il permet aussi aux Massaliotes de résister six mois aux assauts des lieutenants de César.

2. Marseille et la Gaule méditerranéenne

2. 1. Une ère de conflit

Si l'on écarte ici, par souci de concision, le problème de l'identification des *ethnè*⁴⁵, il faut souligner l'hostilité croissante d'une partie de la population indigène au II^e siècle, qui incite Marseille à renforcer ses possessions côtières pour défendre ses circuits maritimes. Marseille s'efforce aussi de renforcer des alliances politiques, voire fédératives avec les cités de la basse vallée du Rhône⁴⁶. Les textes soulignent l'agressivité des voisins de *Massalia*, sa pugnacité et son énergie à combattre ou à instaurer des relations culturelles⁴⁷. Mais les conflits avec les populations de Gaule méridionale ne sont pas chose nouvelle. Ils sont ouverts dès la succession des premiers colons, avec le fils du roi Nannos et s'aggravent à partir du début du IV^e siècle avec l'affaire du roi des Ségobriges, Catumandus. Sur le terrain, les traces de conflits ne manquent pas, comme l'attestent les destructions et refondations régulières de sites. Dans le bassin de l'Huveaune lui-même, l'occupation discrète des sites des Baou Saint-Marcel, de la Tourette, les cadastres mis en lumière à Saint-Jean-du Désert, suggèrent que les terres ont dû être progressivement confisquées au profit des Massaliotes qui développent alors la production de la vigne. À la fin du III^e siècle, disparaissent un certain nombre de sites indigènes (dans la plaine de Marseille, Verduron, Teste-Nègre, vers l'étang de Berre, Roquepertuse, vers Aubagne, le Baou-Roux). Ces destructions sont-elles liées au passage d'Hannibal qui a rallié un certain nombre de Gaulois ? Au début du II^e siècle, certains habitats se réorganisent. C'est le cas du Baou-Roux, de la Petite Cloche aux Pennes Mirabeau. D'autres sont restructurés, comme les Baou Saint-Marcel, la Cride (Peypin), le Baou-Rouge (Auriol), les Escanebières à Roquevaire, la Teste de l'Ost à Mimet. De nouvelles agglomérations émergent : les Fées à Cadolive, le Baou de la Goutte et Font-de-Mai à Aubagne. *Massalia* est alors entourée d'habitats indigènes : sont-ils pacifiques ou belliqueux ? Sont-ils la preuve de l'affaiblissement de la cité ou de l'étroitesse des liens économiques ? Les textes qui relatent l'appel à l'aide dans le dernier tiers du II^e siècle suggèrent que les indigènes constituaient une véritable menace pour la cité grecque. C'est aussi l'époque où s'affirme la puissance des aristocraties celto-ligures, comme le suggèrent les vestiges des grandes agglomérations telles Entremont ou Saint-Blaise sur le territoire vivrier de *Massalia* et plus loin Arles ou *Glanon* dont les réalisations urbanistiques et architecturales reflètent non seulement le degré d'hellénisation de leurs habitants, mais aussi leur force et leur prospérité. Cette hostilité est très certainement liée à la politique économique de Marseille en Gaule méridionale.

45 Pour une mise au point récente, Thollard, 2009.

46 Goudineau, 1976.

47 Cic., *Pour L. Flaccus*, 63, cit. note 5 ; Justin, 43. 3, cit. note 27 ; Polybe, *Histoire*, 33, 8-10 ; Silius Italicus, *Guerres Puniques*, XV, 162-178 ; Tite-Live, XXXVII, 54, 21-22, cit. note 10.

2. 2. *Les échanges techniques entre Marseille et les communautés indigènes*

Comme dans de nombreuses régions colonisées par les Grecs, les relations avec les populations locales ne peuvent se réduire à des rapports de force ou à des échanges commerciaux. Certes, depuis le VI^e siècle, les Massaliotes obtiennent denrées agricoles, métaux de certaines régions de l'arrière-pays (notamment le fer de l'Aude et de l'Hérault⁴⁸), esclaves contre du vin et des produits manufacturés qu'ils importent de Méditerranée d'abord, puis fabriquent eux-mêmes. Mais les relations permettent également un essor des techniques de production (agaires, céramiques, hydrauliques⁴⁹) et des supports d'échanges comme la monnaie ou l'écriture. Justin y insiste⁵⁰.

La monnaie tout d'abord devient pour les indigènes, comme pour les Grecs de l'époque archaïque, le signe et le moyen d'affirmer leur indépendance. Le monnayage de bronze est imité par les graveurs du monde indigène dès le III^e siècle : les premières émissions du domaine salyen présentent des symboles propres insérés dans les motifs du prototype marseillais. Les émissions se font plus nombreuses au II^e siècle. Au I^{er} siècle, malgré la conquête romaine, les communautés indigènes ont gardé le droit de frapper monnaie et le foisonnement des monnayages qui en découle témoigne probablement de l'affaiblissement au moins politique de Marseille. Tout en conservant certains caractères des émissions marseillaises, ils portent des monogrammes spécifiques (indiquant des noms de peuples : *Kainiketoï*, *Glanikoi*..., ou d'aristocrates locaux tels Dougillos ou Kriksos, devenus préteurs avec la romanisation). La diffusion de l'alphabet grec, utilisé à partir du II^e siècle par les Salyens, les Arécomiques, les Cavares pour fixer leur langue, favorise la multiplication des monnayages locaux. En même temps, il faut distinguer la situation de la Gaule méridionale et celle de la Gaule interne, où l'on a pu faire remarquer que les modèles monétaires ne sont pas phocéens⁵¹ : certains sont empruntés au monnayage de Philippe II ; d'autres choisissent des étalons apparemment plus éloignés, comme celui des Ambiens de l'actuelle Picardie qui adoptent le modèle tarentin (commerce de l'étain ?). L'influence de Marseille sur les monnayages indigènes est paradoxalement plus forte ou mieux connue pour l'Italie septentrionale que pour la Gaule et s'arrête peut-être en ce domaine à la Gaule méditerranéenne. Dans certains cas les communautés indigènes, peut-être malgré elles, – on a pu parler de protectorat monétaire de Marseille –, ont peu frappé monnaie. Ainsi à *Glanon*, on ne connaît que deux types à l'iconographie de la source glanique (une femme aux cheveux ondulés, couronnés d'un épi au droit, au revers, un taureau bondissant et un roseau).

Autre champ d'interrelations : les techniques agaires. Les cultures arbustives, au moins la vigne, semblent avoir bénéficié de l'expérience grecque. On a retrouvé des vestiges de cultures de la vigne dans la proche campagne de Nîmes (Site du Florian), qui témoignent de mises en place successives de plantations, organisées dès le dernier quart du II^e siècle⁵². Des tessons d'amphores massaliètes indiquent une fréquentation des terrains avant le milieu du

48 Domergue, 1997.

49 Pour le domaine de l'hydraulique, cf. Agusta-Boularot, 2004 ; de la céramique, Pasqualini et Bats, 2005.

50 Cf. *supra* n. 27.

51 Morel, 2002.

52 Monteil *et al.*, 1999 ; Monteil, 1999.

II^e siècle et attestent également l'existence de rapports avec la cité phocéenne, qu'ils soient directs ou indirects. Les modes culturelles adoptées entre la fin du II^e et le milieu du I^{er} siècle (tranchées régulières avec logettes transversales, puis fosses quadrangulaires et rectangulaires) sont analogues à celles que Philippe Boissinot avait reconnues à Saint-Jean du Désert, dans la *chôra* massaliote, pour la période du IV^e au II^e siècle. On a également mis en évidence la pratique systématique d'épandages d'engrais. Ces découvertes montrent ainsi que jusqu'au II^e siècle, l'exploitation des zones basses a dû se faire de manière superficielle et ponctuelle, tandis que par la suite, la croissance économique et démographique manifeste des populations indigènes, en particulier aux abords de Nîmes et de Beaucaire a provoqué l'intensification de l'exploitation des campagnes et des zones basses. La question, bien sûr, en ce qui concerne les terres nîmoises, est de s'interroger sur l'origine des agriculteurs. La mise en valeur a-t-elle été faite à l'instigation ou sous le contrôle de Marseillais et/ou de Romains? Avant la déduction de la colonie romaine et ce, malgré l'édiction de la loi Clodia, évoquée par Cicéron, Nîmes agglomération indigène a vraisemblablement été mise en valeur par les autochtones eux-mêmes qui se sont peut-être adjoint les compétences d'ingénieurs agronomes d'origine marseillaise, comme le soulignent le mobilier et les pratiques culturelles utilisées.

La diffusion des instruments agraires, comme les meules et pressoirs, est également bien connue dans les sites indigènes. En ce qui concerne les meules, l'étude en a été faite à Martigues et ses environs⁵³ ainsi que dans l'arrière-pays de *Massalia*⁵⁴: les populations locales sont passées des meules à mouvement alternatif en va-et-vient simples (du Bronze final au I^{er} âge du fer), usuelles dans les sociétés traditionnelles, aux meules à trémie, « meules d'Olynthe » à partir du III^e siècle. Puis se sont diffusées au II^e siècle les meules rotatives basses. On observe ainsi une lente évolution des techniques et un changement radical d'origine des carrières productrices des meules utilisées par les Gaulois de la Provence rhodanienne: du VI^e au III^e siècle, les meules de type va-et-vient étaient importées des sites provençaux de l'arrière-pays toulonnais; à partir du II^e siècle, les meules à trémie et rotatives proviennent en majorité de sites languedociens, essentiellement du Cap d'Agde et accessoirement de la basse vallée de l'Hérault. On a en effet mis en évidence l'existence d'ateliers de production à Embonne/Cap d'Agde, qui commencent à vendre des meules à grain en Languedoc occidental dès le V^e siècle (au Cayla de Mailhac) puis exportent massivement à partir de la fin du III^e et du début du II^e siècle, d'abord en Languedoc (à Pech Maho), mais aussi à Lattes, Martigues, Aix-en-Provence, La Cloche, *Olbia*. Ces importations en série mettent en évidence le rôle prépondérant du commerce marseillais, car il est difficile d'imaginer sans témoignage l'implication de commerçants gaulois dans ce trafic alors que les Massaliotes maîtrisent les courants d'échange des autres produits depuis des générations et qu'ils profitent des productions agricoles de ces terroirs, tombés dans leur orbite dans le courant du III^e siècle.

2. 3. Les échanges culturels

En ce qui concerne la sphère culturelle, je me limiterai ici aux domaines de l'écriture, l'urbanisme, de l'architecture, même s'ils recouvrent également la sculpture ou la peinture très mal connue.

⁵³ Chausserie-Laprée, 1998.

⁵⁴ Reille, 1998; Reille et Chabot, 2000; Reille, 2001.

Alors que les Grecs sont présents dans la région depuis la fin du VII^e siècle, la pratique de l'écriture ne semble se diffuser auprès des populations locales qu'à partir de la fin du III^e siècle⁵⁵. Les premiers témoignages retranscrivent des noms propres celtes en alphabet grec. C'est le cas de la plus ancienne inscription en langue gallo-grecque, une inscription votive gravée sur une cruche en pâte massaliote du Baou-Roux du troisième quart du II^e siècle⁵⁶. On assiste ensuite dans la basse vallée du Rhône, à la multiplication des graffiti sur pierre comme sur céramique. La majorité des inscriptions ont été découvertes en Provence, Languedoc, Comtat-Venaissin et sont datées des II^e et I^{er} siècles, mais on en connaît quelques-unes en Gaule intérieure, sur les *oppida* de Bibracte et d'Alise-Sainte-Reine, qui indiquent des signatures de sculpteurs sur des stèles bigraphes (en gallo-grec et en gallo-latin) et dont les premières remontent au I^{er} siècle. Ces graffiti concernent aussi bien la sphère du privé que la religion et relèvent de toutes les catégories sociales. On a pu noter toutefois l'absence totale de graffiti commerciaux. L'alphabet gallo-latin en revanche a connu une faible durée de vie et n'a pas réussi à supplanter l'alphabet gallo-grec auquel il a emprunté deux lettres. Selon P.-Y. Lambert, l'écriture grecque s'est diffusée dans des zones d'échanges où les élites gauloises commerçaient et concluaient peut-être aussi des alliances matrimoniales avec les Grecs de la région. On a fait remarquer que la période la plus favorable à l'expansion de l'écriture gallo-grecque avait été celle où la Transalpine était pacifiée mais ne fonctionnait pas encore comme une province romaine dépendant directement de Rome. Durant cette « paix massaliote », Rome aurait confié à Marseille le contrôle du passage entre l'Espagne et l'Italie. Mais cette politique, s'il y a eu volonté délibérée de la part des autorités romaines, s'appuyait sur la pénétration et l'intégration réelle des Massaliotes en Provence. Selon M. Bats⁵⁷, les documents de type ostentatoire, qui sont les plus nombreux de ces textes gallo-grecs, confirmeraient l'image d'une société hiérarchique dont les élites affichent leur puissance affirmée par la consommation et les redistributions. Faisant observer que la carte de répartition des inscriptions gallo-grecques peut être calquée sur celle des *oppida* latins, il suggère que ce moyen de communication et d'expression ait pu préparer ces élites à une affirmation politique reconnue par l'autorité romaine et que l'octroi du droit latin avait sanctionnée par la suite. En tout cas, il me semble que cette situation linguistique confirme la prépondérance des intermédiaires grecs dans les relations entre les indigènes et les Romains jusqu'à la chute de Marseille en 49, puisque le gallo-grec ne décline qu'après cette date dans les communautés provençales.

55 Lambert, 1992 ; Lejeune, 1985.

56 Boissinot et Bats, 1988 : l'inscription, gravée sur une cruche tournée à pâte claire de la seconde moitié du II^e siècle mentionnait : « AEIOUITAI KONGENNOMAROS ». Le nom Kongennomaros, nouveau dans l'onomastique gauloise, désigne peut-être « celui qui possède une grande parenté » ou « celui qui est fort par sa naissance (sa race/sa famille) ». Les éditeurs en ont proposé une double interprétation. Ce Kongennomaros est peut-être dédicant à une divinité féminine : « À Aeiouita, Kongennomaros. ». Ou il est le curateur d'une dédicante féminine : « Pour Aeiouita, Kongennomaros. » Aeiouita est interprété plutôt comme un théonyme que comme un anthroponyme. La cruche, récipient à verser et offrande à une divinité, évoque peut-être un rite de libation ou de lustration. Quant au nom d'Aeiouita, les éditeurs ont proposé de le rapprocher d'*aei*: *toujours* en grec ou du latin *aevitas*: *éternité*.

57 Bats, 1988, p. 121-147.

Les emprunts urbanistiques et architecturaux sont un des thèmes les plus étudiés des relations entre Grecs et indigènes de Gaule méridionale. Si la situation des époques archaïque et classique paraît plus claire, P. Gros a bien fait remarquer en 1990 (1992) qu'il n'en était pas de même pour l'époque hellénistique où l'arrivée des Romains brouille les pistes. Faut-il attribuer les emprunts architecturaux à l'apport des Romains ou à une longue pratique des relations avec Marseille? Et dans ce dossier, l'exemple de *Glanon* a focalisé l'attention⁵⁸. Dans le monde grec, la ville s'organise généralement autour de zones bien délimitées par leurs fonctions, à partir d'un centre qui contient les espaces publics, religieux et/ou politiques. D. Garcia a suggéré que contrairement au plan des cités grecques, qui révèle la volonté d'organiser la circulation vers le centre, dans les agglomérations protohistoriques, la ville s'organise autour des axes de circulation et que les voies principales ne sont pas axiales mais périphériques, le plus souvent parallèles à la fortification. Lorsque ces agglomérations possèdent des bâtiments publics, ceux-ci ne seraient pas placés face à une voie mais le long d'une rue principale⁵⁹. Mais à partir du II^e siècle, un certain nombre d'agglomérations indigènes adoptent des modèles réguliers qui se traduisent d'abord par une organisation globale de l'espace ou au moins de certains quartiers qui prennent une importance primordiale et ensuite par la construction d'édifices monumentaux, susceptibles de traduire leur identité politique, voire leur indépendance. À l'exception de l'immédiat arrière-pays de Marseille, l'essor urbain des communautés protohistoriques n'est pas sous contrôle phocéén direct et le processus d'urbanisation et de construction doit donc être relié au développement de structures sociales indigènes plus hiérarchisées. C'est le cas à Saint-Blaise, Entremont, ou à *Glanon*. Néanmoins, pour ne prendre ici que l'exemple de *Glanon*⁶⁰, le centre monumental se dote au II^e siècle de spécificités urbaines grecques. Sous un désordre apparent, la ville est conçue, planifiée, lotie, par des architectes grecs sur commande salyenne autour d'un axe de circulation nord-sud. Mais le pied diffère de celui de Marseille. Il s'agit ici d'un étalon glanique de 28,5 cm avec l'emploi de multiples et de sous-multiples. De 150 à 125/24, dans ce programme urbanistique unitaire, les Glaniques mettent en place les premiers bâtiments de type grec. Après le saccage de la ville en 125-124, qui répond probablement à la destruction d'Entremont par les Romains, il est probable que la cité soit devenue la capitale de la confédération salyenne. Pour afficher ce statut nouveau, l'aristocratie salyenne lance un grand programme de constructions entre 123 et 90 : sanctuaires avec leurs annexes, lieux de représentation de l'élite dirigeante, place publique, locaux administratifs, édifice pour le rassemblement du peuple (théâtre?). Cette politique est une manière de s'affirmer face à la puissance dominante depuis des siècles en adoptant les mêmes codes qu'elle : agora, théâtre. Dans d'autres cas, c'est la fortification, à double sens, qui sera privilégiée par les populations indigènes. Ainsi à Saint-Blaise : une partie de l'*oppidum* (plus de 5 ha), est enfermée dans une fortification construite entre 150 et 120. Le rempart est réalisé par une main-d'œuvre spécialisée qu'il a fallu faire venir des sites grecs voisins, mais commandité par une population indigène. On observe ainsi un mode de construction de type hellénique, marqué par un parement extérieur du type pseudo-isodome à blocs tantôt en carreaux, tantôt en boutisses

58 Cf. l'état de la question dans Gateau et Gazebeck, 1999, p. 268-381.

59 Garcia, 2004, p. 179-180.

60 Roth-Congès, 1992a; 1992b.

à joints vifs; un parement intérieur en moellons de moyenne grandeur assemblés à sec; et entre les deux, un *emplecton*. La gravure de marques sur les blocs de calcaire coquillier local en alphabet grec pour la plupart indique le lieu d'extraction, les équipes de pose ou le décompte établi à la fin d'un travail⁶¹.

À ces emprunts architecturaux s'apparentent les techniques de construction. À *Glanon*⁶², il apparaît que pendant la grande période de construction hellénistique, il existe un corps de métier qui maîtrise parfaitement les techniques de taille de la pierre gréco-romaine (carrières dans les environs): chapiteaux quadricéphales qui portent les traces du repérage par cercles concentriques sur le lit d'attente; chapiteaux, tambours et bases de colonne systématiquement réalisés au tour (certains blocs tournés de 300 à 500 kg), blocs en grand appareil retaillés sur place à la scie à joints.

3. Marseille et Rome

3. 1. Une amitié ancienne

Les bonnes relations dateraient de la fondation de la cité, à la fin du VII^e siècle: *Aux temps du roi Tarquin, la jeunesse des Phocéens vint d'Asie et aborda à l'embouchure du Tibre, puis se lia d'amitié avec les Romains. Ensuite elle partit sur ses navires vers les golfes les plus éloignés de la Gaule et fonda Massilia, entre les Ligures et les peuples sauvages de la Gaule*⁶³. Les relations entre les Phocéens et les Romains sont attestées archéologiquement par la présence de mobilier phocéen dans le port étrusque de *Gravisca*⁶⁴. De même l'Artémis de l'Aventin serait la même que celle amenée par les Éphésiens sur l'acropole de Marseille: *Leur évidente prospérité ancienne se manifeste sous différents aspects et, en particulier, dans leur amitié avec les Romains dont on trouverait bien des preuves: entre autres, les Romains ont donné à la statue de culte d'Artémis sur l'Aventin le même aspect que celui de la statue de Massalia*⁶⁵. Au début du IV^e siècle, les attaques des Gaulois contre Rome (Catumandus) et Marseille sont mises en parallèle par les textes⁶⁶.

Lors de la première guerre punique, entre 264 et 241, les Massaliotes fournissent à Rome les forces navales qui lui manquent. Le champ de bataille est loin des côtes gauloises et les Massaliotes ne peuvent s'inquiéter des ambitions de Rome, encore limitée à une puissance terrestre. Lors de la deuxième guerre punique, probablement inquiets des progrès de Carthage en Espagne et dans la partie sud-occidentale de la Gaule, les Massaliotes aident les Romains encore plus activement, d'abord contre Hannibal puis contre Hasdrubal en servant

61 Bessac, 1980.

62 Bessac, 1999, p. 380-381.

63 Justin, 43, 3.

64 Torelli, 1982; Boldrini, 1994, p. 263.

65 Strabon, IV, 1, 4.

66 Par ex. Justin, 43, 5: *La paix conclue et la sécurité assurée, les députés marseillais, revenant de Delphes où on les avait envoyés porter des offrandes à Apollon, apprirent que Rome avait été prise et incendiée par les Gaulois. Quand ils rapportèrent cette nouvelle chez eux, les Massiliens prirent publiquement le deuil; ils rassemblèrent de l'or et de l'argent, tant du trésor public que des particuliers, pour compléter la somme exigée par les Gaulois auxquels, comme ils l'avaient appris, Rome avait acheté la paix.*

notamment d'indicateurs à Rome, en mettant à la disposition de Scipion leurs bases militaires et portuaires, en leur fournissant des mercenaires. Mais ils se sont attiré l'inimitié des peuples gaulois, soutiens des Carthaginois qui les recrutaient comme mercenaires⁶⁷ Aussi la tradition littéraire sur Marseille, dominée par les Romains, dresse-t-elle un portrait moral qui tourne à l'éloge appuyé, comme je l'ai déjà évoqué. Marseille est parée de toutes les qualités dignes d'un bon gouvernement : fidélité à l'hellénisme, aux anciennes mœurs (*gravitas*, austérité, vertu), à son régime politique et bien sûr... à l'alliance romaine !

3. 2. De l'intervention de Rome au I^{er} siècle à la prise de Marseille en 49

La tradition antique, d'obédience romaine, nous présente les interventions des Romains dans une suite d'événements où ils apparaissent la plupart du temps comme victimes d'agressions ou défenseurs de leurs alliés. Ainsi, au début du I^{er} siècle, la route terrestre entre l'Italie et l'Espagne est dangereuse ; le préteur L. Baebius qui traverse la Provence pour aller prendre son poste en Espagne, subit une attaque dont il meurt à Marseille en 189 malgré les soins des médecins de la cité, tout particulièrement réputés à l'époque romaine.

La route maritime est également peu sûre : Marseille se plaint de la recrudescence de la piraterie ligure⁶⁸. Rome envoie alors Paul-Émile sur la route côtière, Caius Matienus sur la côte ligure. La Ligurie devient alors province consulaire. En 154, une nouvelle plainte des Massaliotes nous est relatée par Polybe : *Vers le même moment, arrivèrent des ambassadeurs envoyés par les Massaliotes qui étaient depuis longtemps soumis aux attaques des Ligures. Ils étaient maintenant bloqués chez eux, tandis qu'Antipolis et Nikè étaient même assiégées. Leurs représentants étaient chargés d'informer les Romains de ce qui se passait et de leur demander du secours*⁶⁹. Flaminius est chargé de l'expédition militaire mais il est blessé et soigné à Marseille. Q. Opimius achève la campagne et prend possession de la côte qu'il donne aux Massaliotes.

En 125, ce sont les peuples de l'intérieur qui menacent la cité phocéenne : les Massaliotes, incapables de faire face à l'agression des Ligures, des Voconces et des Salyens sollicitent de nouveau leurs alliés qui envoient M. Fulvius Flaccus (triomphe en 123) puis C. Sextius Calvinus qui célèbre le triomphe en 122 et fonde *Aquae Sextiae* après s'être emparé d'Entremont, capitale des Salyens, qui semble survivre après la conquête parallèlement à la nouvelle fondation⁷⁰. Si Marseille récupère les dépouilles de ses ennemis, notamment les terres pacifiées par les Romains, à savoir la bande côtière de 12 stades, près des ports (soit entre 2 et 2,5 km), 8 stades (1600 m) sur les côtes rocheuses, la bande est en réalité très limitée. L'expédition de Cn. Domitius Ahenobarbus contre les Allobroges et les Arvernes en 122 et

67 Tite-Live, 26, 19 et 27, 36.

68 Le phénomène est général en Méditerranée occidentale après la destruction des flottes grecques et carthaginoise.

69 33, 8, 10.

70 Strabon IV, 1, 5 : *Ainsi Sextius, qui, après sa victoire sur les Salyens, fonda non loin de Massalia une ville à laquelle il donna son nom et celui des eaux chaudes qu'elle possède (mais il paraît que certaines sont maintenant devenues froides), établit là-bas une garnison romaine et éloigna les barbares de la zone côtière qui conduit de Massalia vers l'Italie, ce que les Massaliotes n'avaient pas entièrement réussi à faire. Toutefois, il obtint seulement de la part des barbares qu'ils s'éloignent de douze stades de la mer près des ports et de huit stades dans les zones rocheuses ; les territoires ainsi abandonnés ont été remis aux Massaliotes.*

la fondation de Narbonne, capitale de la nouvelle province de Transalpine en 118, semblent conforter Marseille dans son rôle d'alliée privilégiée en lui conférant l'illusoire contrôle sur la Provence orientale. En 109-102, l'invasion des Cimbres, Ambrons et Teutons qu'arrête Marius sur les bords de l'Arc, ne semble pas toucher Marseille. Elle lui profite même puisque la cité récupère le contrôle des *fossae Marianaë* que Marius a fait creuser par ses légions, sous prétexte de les occuper en attendant l'attaque⁷¹. Ce canal, réalisé entre le golfe de Fos et Arles et dont la localisation exacte n'est pas connue, était destiné à remédier aux obstacles du delta du Rhône, dont la forte dynamique alluviale, responsable de la formation de bancs de sable fermant l'accès aux embouchures, représentait un obstacle depuis le début des trafics entre la vallée du Rhône et la Méditerranée. Le texte de Strabon insiste sur les bénéfices qu'en auraient dégagés les Massaliotes. Les autorités en tirèrent certes un intérêt fiscal, mais les commerçants massaliotes ont dû commencer à perdre à ce moment-là le monopole des contacts avec les populations riveraines du fleuve. Ces relations privilégiées étaient assurées jusque-là par la communauté d'Arles-*Thelinè*, sous domination massaliote, qui, depuis le milieu du VI^e jouait le rôle de tête de pont entre les deux rives du fleuve et entre la Méditerranée et la vallée du Rhône. En réalité, par la réalisation de ce canal, Marius facilitait l'accès aux *negotiatores* romains et à leurs cargos dans une période d'essor du trafic italien vers la Gaule et vers l'emporion de Lyon-Vaise.

Au I^{er} siècle, de nouvelles révoltes en 90 (envoi de C. Caecilius contre les Salyens), en 77 (intervention de Pompée), puis la guerre des Gaules, confortent l'alliance de Rome et de la cité phocéenne. Marseille voit sa zone de domination augmentée et désigne César patron de la cité comme elle l'avait fait pour Pompée.

Par conséquent, la campagne de César en 49 sur laquelle la tradition littéraire insiste tant, représente un faux pas qui coûte cher à la ville. Les Massaliotes, refusant de prendre parti pour César et acceptant d'être défendus par les lieutenants de Pompée, subissent un siège de six mois dont la ville serait sortie exsangue. La magnanimité de César, relayée par une propagande solide, aurait épargné le pillage de la ville pour tenir compte de l'amitié passée. En réalité, Marseille ne compte plus guère dans le tableau économique de la région et les centres d'activité se sont déplacés vers la Narbonnaise et vers le delta du Rhône où la colonie romaine d'Arles est fondée à l'époque de la chute de Marseille.

71 Strabon, IV, 1, 8: *Au sujet des différentes embouchures du Rhône, Polybe s'élève contre Timée et soutient qu'il n'y en a pas cinq, mais deux. Artémidore, de son côté, en compte trois. Postérieurement au témoignage de ces auteurs, voyant que les dépôts d'alluvions aveuglaient ces embouchures et rendaient leurs accès difficiles, Marius fit creuser un nouveau canal qui devait accueillir la plus grande partie des eaux du fleuve et en fit don aux Massaliotes pour les récompenser de leur bravoure dans la guerre contre les Ambrons et les Toygènes. Ils en retirèrent un grand profit par les taxes perçues sur les transports remontant et descendant le fleuve. Néanmoins l'accès demeure difficile aux navires à cause de la force du courant, de l'accroissement des dépôts alluviaux et du niveau du pays, qui est si bas qu'on n'en distingue pas la côte, même de près, les jours de mauvais temps. Aussi les Massaliotes ont-ils édifié des tours servant de points de repère, désirant d'ailleurs marquer de toutes les manières que cette région leur appartient. Dans la même intention, ils ont là aussi construit un sanctuaire d'Artémis d'Ephèse, affectant à cet effet une langue de terre formant île entre les bouches du fleuve.*

3. 3. *La concurrence commerciale entre Marseille et les négociants italiens*

On a vu qu'à partir du III^e siècle, les amphores italiques apparaissent à Marseille. À partir du II^e siècle, elles rivalisent avec les amphores massaliotes sur lesquelles elles l'emportent dès les années 175. Dans le delta du Rhône et sur les sites languedociens, la voie a été ouverte par la deuxième guerre punique. La conquête de l'Ibérie ouvre la voie occidentale aux *negotiatores* romains qui arrivent par la voie ibérique vers le Languedoc occidental et l'axe Aude-Garonne (ouverture du marché interne de Toulouse où l'on ne trouve plus une seule amphore massaliote au début du II^e siècle alors que l'on dispose de milliers d'amphores gréco-italiques). Les commerçants italiques contournent les positions massaliotes en s'installant sur la côte du Roussillon et du Languedoc, à Pech Maho et à Lattes notamment. En revanche, les sites provençaux s'ouvrent plus lentement au commerce italique⁷². Il faut donc nuancer la pénétration des *negotiatores* romains selon que l'on observe la situation sur les rives gauche et droite du Rhône. Arles, dans ce contexte constitue un nœud essentiel dans la compréhension du phénomène. D'ailleurs, Marseille semble avoir favorisé cette évolution, en privilégiant une politique de domination maritime avec la création de ses comptoirs et *épiteichismata* depuis le IV^e s. et en favorisant ainsi les circuits côtiers aux réseaux de redistribution interne, pour lequel elle laissait la place aux intermédiaires locaux. La conquête de la Transalpine se traduit par une concurrence commerciale accrue entre *negotiatores* italiens et commerçants massaliotes. En même temps, la politique d'alliance protectrice de Rome offre à Marseille l'opportunité de fonder de nouveaux établissements, notamment sur la côte, comme le village de pêcheurs et d'agriculteurs tardivement implanté (vers 100/90) à la Galère, dans l'île de Porquerolles⁷³. En réalité, tant que les circuits militaires et économiques romains ne sont pas consolidés, Rome a besoin des forces massaliotes pour pacifier la région, autant économiquement que militairement, motif récurrent dans les textes antiques.

Sur l'évolution et l'organisation interne du commerce marseillais, l'historiographie actuelle se partage entre deux courants d'interprétation. Les uns, comme M. Bats ou A. Hesnard, considèrent que Marseille a assuré longtemps le commerce de redistribution entre les produits italiques et la Gaule méridionale, la dernière jusqu'à la prise de la ville en 49. Les autres, comme P. Arcelin⁷⁴, qui se fonde sur l'exemple d'Arles, font basculer le commerce méridional entre les mains des *negotiatores* dès le début du II^e siècle. Dans le quartier des cryptoportiques⁷⁵, dès les années 225, les produits italiques représentent 44 % du mobilier céramique, l'autre moitié étant constituée des productions massaliotes et locales. À partir de 175, les importations d'Italie sont largement majoritaires et on observe l'apparition encore

72 Bats, 1992.

73 Brun, 1992.

74 Arcelin, 2008a, p. 112-114.

75 D'après le matériel et les choix architecturaux, on a proposé une organisation topographique de la ville, fondée sur la séparation culturelle, voire ethnique des différentes communautés. Les quartiers méridionaux seraient essentiellement occupés par les communautés indigènes (Jardin d'hiver et alentours), les quartiers septentrionaux (autour des Cryptoportiques) par une population sinon grecque, peut-être d'origine massaliote, du moins très fortement hellénisée, qui joue un rôle considérable dans le commerce avec Marseille et les autres puissances commerciales de la Méditerranée.

discrète des productions de la Catalogne romanisée ; vers 150, 94 % des amphores, 80 % de la vaisselle de table sont d'origine italique. Dans le Jardin d'hiver, en revanche, les amphores et la vaisselle locale et massaliote sont largement majoritaires, puisque dans le deuxième quart du II^e siècle, elles représentent encore quelque 90 % du total du mobilier. Ces distinctions ont été interprétées comme les conséquences de ruptures culturelles et économiques séparant les différentes communautés arlésiennes, les élites locales adoptant plus rapidement les modes de vie en vogue dans les métropoles.

Toutefois, si les Romains avaient systématiquement remplacé les marchands massaliotes, on trouverait sur les sites une majorité de monnaies romaines. Or ce n'est pas le cas. On l'a vu *supra*, à Glanon, par exemple, pour la période antérieure à 27 av. J.-C., 80,7 % du monnayage retrouvé sur le site est massaliote. Les commerçants marseillais ont, semble-t-il, continué à vendre les produits romains, au moins au II^e siècle car ils maîtrisaient les circuits de distribution. Connus par les textes depuis l'époque classique⁷⁶, ils sillonnent les routes méditerranéennes jusqu'à ce que les timbres amphoriques nous donnent les noms de *negotiatores* romains impliqués dans le commerce avec Marseille et la Gaule. Sur les amphores à vin gréco-italiques et les Dressel 1, le timbre imprimé qui scelle le bouchon en liège livre les noms de commerçants qui avaient contrôlé à l'embarquement le remplissage du vin dans les amphores et qui embarquaient avec leur cargaison. On connaît ainsi Lucius Titus qui apportait à Marseille les amphores de Sestius (Grand Congloué 2), Appius Attius, Publius Maecius, Philémo (esclave dont le patron est inconnu), ou Marcus Alfius Unguentarius et Marcus Ennius, associés pour un même voyage (épave Planier 3). D'autres ont transité par le golfe de Fos, Publius Asicius, Clovatus (prénom inconnu), Quintus Helaius, affranchi, Quintus Mesidius, les frères Cneus et Quintus Pompéius, Lucius Pomponius et le naviculaire Caius Acilius Asicius.

Ainsi dans le courant du II^e et du I^{er} siècle, à Marseille comme dans l'ensemble de la Gaule méditerranéenne, la domination romaine s'est peu à peu imposée, de manière indirecte d'abord, par le biais du commerce et de l'écoulement des produits italiens, puis par la conquête de la ville, plus symbolique que réelle. En 49, Marseille est proclamée ville libre, statut qu'elle a obtenu sous Pompée et n'est pas soumise à l'autorité du proconsul de Narbonnaise. Elle garde son autonomie municipale mais ne peut plus décider seule de sa politique extérieure et perd en particulier la plus grande partie de son territoire au profit de Fréjus et d'Arles. Sa domination maritime se limite à la possession de Nice et des îles Stoechades. Sa population est intégrée dans la tribu romaine *Quirina* tandis que les institutions romaines et l'usage du latin se substituent progressivement aux usages grecs. Marseille devient alors, aux yeux des Romains, une seconde Athènes, réputée pour sa rhétorique, sa philosophie et son école de médecine, où ils envoient leurs enfants parfaire leur éducation intellectuelle.

76 Démosthène, *Contre Zénothémis*, daté des environs de 340. Un papyrus de la 1^{ère} moitié du II^e siècle mentionne un contrat de prêt maritime sur un voyage en Égypte ; parmi les contractants, presque tous grecs, figure un Massaliote (Preisigke *et al.* 1926, n° 7169).

Bibliographie

- AGUSTA-BOULAROT, S. et LAFON, X. (dir.), 2004, *Des Ibères aux Vénètes*, Rome, Collection EFR 328.
- AGUSTA-BOULAROT, S., 2004, Maîtrise de l'eau et installations hydrauliques en Gaule du Sud (IV^e-II^e siècles av. J.-C.), dans S. Agusta-Boularot et X. Lafon (dir.), *Des Ibères aux Vénètes*, Rome, Collection EFR 328, p. 177-225.
- ARCELIN, P., ARCELIN-PRADELLE, C. et GASCO, Y., 1982, Le village protohistorique du Mont – Garou, *DAM*, 5, p. 53-137.
- ARCELIN, P., 1992, Société indigène et propositions culturelles massaliotes, dans M. Bats, G. Bertucchi, G. Congès et H. Tréziny (éd.), *Marseille grecque et la Gaule. Études massaliètes* 3, Aix-en-Provence/Lattes, p. 305-336.
- ARCELIN, P., 2008a, Arles protohistorique. De l'implantation coloniale grecque à l'agglomération portuaire indigène, dans M.-P. Rothé et M. Heijmans, *Carte archéologique de la Gaule*, 13/5. Arles. Crau, Camargue, Paris, p. 97-114.
- ARCELIN, P., 2008b, Arles protohistorique : une fondation portuaire sur le Rhône, dans J.-M. Rouquette (dir.), *Arles. Histoire, territoire et cultures*, Paris, p. 67-97.
- BATS, M., 1986, Définition et profil maritime de Marseille grecque (VI^e-I^{er} s. av. J.-C.), dans *L'exploitation de la mer de l'Antiquité à nos jours*, Colloque d'Antibes, 1985, p. 31-53.
- BATS, M., 1988, La logique de l'écriture d'une société à l'autre, en Gaule méridionale protohistorique, *RAN*, 21 p. 121-147.
- BATS, M., 1992, Marseille, les colonies massaliotes et les relais indigènes dans le trafic le long du littoral méditerranéen gaulois (VI^e-I^{er} s. av. J.-C.), dans M. Bats, G. Bertucchi, G. Congès et H. Tréziny (éd.), *Marseille grecque et la Gaule. Études massaliètes* 3, Aix-en-Provence/Lattes, p. 263-278.
- BATS, M., 2001, La *chôra* de Massalia, dans *Problemi della chora coloniale dall'Occidente al Mar Nero. Atti del Quarantesimo Convegno di Studi sulla Magna Grecia, Taranto 2000*, Tarente, p. 491-512.
- BATS, M., 2004, Les colonies massaliètes de Gaule méridionale, dans S. Agusta-Boularot et X. Lafon (dir.), 2004, *Des Ibères aux Vénètes*, Rome, Collection EFR 328, p. 51-64.
- BATS, M., 2005, Regards sur l'économie de Marseille antique. La période hellénistique (350-50 av. J.-C.), dans M.-P. Rothé et H. Tréziny (dir.), *Carte archéologique de la Gaule*. 13/3. Marseille et ses alentours, Paris, p. 217-224.
- BATS, M., BERTUCCHI, G., CONGÈS, G. et TREZINY, H. (éd.), 1992, *Marseille grecque et la Gaule. Études massaliètes* 3, Aix-en-Provence/Lattes.
- BERTUCCHI, G., 1992, *Les amphores et le vin de Marseille, VI^e avant J.-C. - I^{er} après J.-C.*, Paris.
- BESSAC, J.-Cl., 1980, Le rempart hellénistique de Saint-Blaise, *DAM*, 3, p. 137-157.
- BESSAC, J.-Cl., 1999, Les techniques et leur évolution, dans F. Gateau et M. Gazenbeek, *Carte archéologique de la Gaule*. 13/2. Les Alpilles et la Montagnette, Paris, p. 380-381.
- BOISSINOT, Ph. et BATS, M., 1988, Une inscription gallo-grecque sur céramique au Baou-Roux de Bouc Bel Air, *RAN*, 21, p. 115-120.
- BOISSINOT, Ph., 2001a, Archéologie des vignobles antiques du sud de la Gaule, *Gallia*, 58, p. 513-544.

- BOISSINOT, Ph., 2001b, Saint-Jean-du Désert: un vignoble d'époque hellénistique dans la *chôra* massaliote, dans *Problemi della chora coloniale dall'Occidente al Mar Nero. Atti del Quarantesimo Convegno di Studi sulla Magna Grecia, Taranto 2000*, Tarente, p. 513-544.
- BOISSINOT, Ph., 2003, Métrologie de l'arboriculture antique dans le Midi de la France, dans F. Favory (dir.), *Métrologie agraire antique et médiévale*, Besançon, p. 37-58.
- BOLDRINI, S., 1994, *Gravisca. Scavi nel santuario greco, 4. Le ceramiche ioniche*, Bari.
- BOUIRON, M., TRÉZINY, H. et al. (dir.), 2001, *Marseille. Trames et paysages urbains de Gyptis au Roi René*, Aix-en-Provence.
- BRENOT, Cl., 1990, Le monnayage de Marseille de la fin du III^e s. à 49 av. J.-C., dans A. Duval, J.-P. Morel et Y. Roman, *Gaule interne et Gaule Méditerranéenne aux I^{er} et I^{er} siècles avant J.-C. : confrontations chronologiques: actes de la table ronde de Valbonne (11-13 novembre 1986)*, RAN, Supplément, Paris, p. 27-35.
- BRUN, J.-P., CHARRIÈRE, J.-L. et CONGÈS, G., 1988, L'huilerie de l'îlot III et les pressoirs d'Entremont, dans *Entremont et les Salyens*, DAM, 21, p. 44-57.
- BRUN, J.-P., 1992, Le village massaliote de la Galère à Porquerolles (Hyères, Var) et la géographie des *Stoichades* au I^{er} s. av. J.-C., dans M. Bats, G. Bertucchi, G. Congès et H. Tréziny (éd.), *Marseille grecque et la Gaule. Études massaliètes 3*, Aix-en-Provence/Lattes, p. 279-288.
- BRUN, J.-P., 2004, Le vignoble gaulois, dans J.-P. Brun, M. Poux et A. Tchernia, *Le Vin, Nectar des Dieux, Génie des Hommes*, Gollion, p.211-233.
- CHAUSSERIE-LAPRÉE, J., 1998, Les meules des habitats protohistoriques de Martigues, dans *Entremont et les Salyens*, DAM, 21, p. 211-235.
- CHAUSSERIE-LAPRÉE, J. (dir.), 2000, *Le temps des Gaulois en Provence*, Marseille.
- CHAUSSERIE-LAPRÉE, J., 2005, *Martigues, terre gauloise entre Celtique et Méditerranée*, Paris-Martigues.
- CLAVEL-LÉVÊQUE, M., 1977, *Marseille grecque. La dynamique d'un impérialisme marchand*, Paris.
- COLLIN-BOUFFIER, S., 2005, Marseille pendant l'Antiquité grecque et romaine, dans M.-P. Rothé et H. Tréziny (dir.), *Carte archéologique de la Gaule. 13/3. Marseille et ses alentours*, Paris, p. 217-224.
- COUTAGNE, D. (dir.), 1993, *Archéologie d'Entremont au musée Granet*, Aix-en-Provence, 2^e édition.
- DOMERGUE, Cl., 1990, *Les mines de la péninsule ibérique dans l'Antiquité romaine*, Rome, Collection EFR 127.
- DOMERGUE, Cl. (hommage à), 1997, Histoire et archéologie des mines et des métallurgies, *Pallas* 46, p. 197-326.
- GARCIA, D., 2004, *La Celtique méditerranéenne*, Paris.
- GATEAU, F. et GAZENBÈCK, M., 1999, *Carte archéologique de la Gaule. 13/2. Les Alpilles et la Montagne*, Paris.
- GATEAU, F., avec la collaboration de Fr. Trément et Fl. Verdin, 1996, *Carte archéologique de la Gaule, 13/1. L'étang-de-Berre*, Paris.
- GOUDINEAU, Chr., 1976, Sur un mot de Cicéron ou Avignon et le domaine de Marseille, dans *Mélanges offerts à J. Heurgon*, Rome, p. 325-332.

GROS, P., 1992, Rome ou Marseille? Le problème de l'hellénisation de la Gaule transalpine aux deux derniers siècles de la République, dans M. Bats, G. Bertucchi, G. Congès et H. Tréziny (éd.), *Marseille grecque et la Gaule. Études massaliètes 3*, Aix-en-Provence/Lattes, p. 369-382.

GUYOT-ROUGEMONT, Cl. et ROUGEMONT, G., Marseille antique; les textes littéraires grecs et latins, dans M. Bats, G. Bertucchi, G. Congès et H. Tréziny (éd.), *Marseille grecque et la Gaule. Études massaliètes 3*, Aix-en-Provence/Lattes, p. 45-50.

HERMARY, A., HESNARD, A. et TRÉZINY, H., 1999, *Marseille grecque. 600-49 av.J.-C.*, Marseille.

HESNARD, A., MOLINER, M., CONCHE, Fr. et BOUIRON, M., 1999, *Parcours de villes. Marseille: 10 ans d'archéologie, 2600 ans d'histoire*, Aix-en-Provence.

HESNARD, A., 1999, Les ports, dans A. Hesnard, M. Moliner, Fr. Conche et M. Bouiron, *Parcours de villes. Marseille: 10 ans d'archéologie, 2600 ans d'histoire*, Aix-en-Provence, p. 21-47.

LAMBERT, P.-Y., 1992, Diffusion de l'écriture gallo-grecque en milieu indigène, dans M. Bats, G. Bertucchi, G. Congès et H. Tréziny (éd.), *Marseille grecque et la Gaule. Études massaliètes 3*, Aix-en-Provence/Lattes, p. 289-304.

LEJEUNE, M., 1985, Textes gallo-grecs, dans P.-M. Duval, *Recueil des Inscriptions gauloises*, I, suppl. à *Gallia*, 45, Paris.

LEVEAU, Ph., 1996, Introduction. Carte archéologique, occupation des sols et géographie historique des communes des rives de l'étang de Berre de la fin de l'âge du Bronze à la fin de l'Antiquité, dans F. Gateau (dir.), *Carte archéologique de la Gaule, 13/1. L'étang-de-Berre*, Paris, p. 67-97.

LEVEAU, Ph., 2008, Le territoire d'Arles, limites et structures, dans M.-P. Rothé et M. Heijmans, *Carte archéologique de la Gaule, 13/5. Arles. Crau, Camargue*, Paris, p. 115-133.

LONG, L., 1995a, Un aspect de l'économie antique, dans *Musée des Docks romains*, Marseille, p. 35-43.

LONG, L. et al., 1995b, Les épaves de Marseille et de sa région, *Musée des Docks romains*, Marseille, p. 61-93.

MONTEIL, M., BARBERAN, S., PISKORZ, M. et VIDAL, L., 1999, Culture de la vigne et traces de plantation des 2^e et 1^{er} s. av. J.-C. dans la proche campagne de Nîmes, *RAN*, 32, p. 67-123.

MONTEIL, M., 1999, *Nîmes antique et sa proche campagne*, Lattes.

MOREL, J.-P., 2002, Archéologie phocéenne et monnayage phocéén, dans *La monetazione dei Focei in Occidente*, Rome, p. 27-42.

MOREL, J.-P., 2007, Lyon, un nouveau jalon de l'expansion massaliote, dans *Les Phocéens vus de Lyon et d'ailleurs. Les Gaulois au siècle des Lumières (1996)*, *Bulletin Archéologique CTHS*, 33, p. 85-91.

Musée des docks romains, Marseille, 1995.

PASQUALINI, M. et BATS, M., 2005, Vaisselle et amphores de la période romaine, dans M.-P. Rothé et H. Tréziny (dir.), *Carte archéologique de la Gaule. 13/3. Marseille et ses alentours*, Paris, p. 258-260.

POURNOT, J., 2002, Marseille et les réseaux phocéens. Remarques sur le témoignage des monnaies, dans *La monetazione dei Focei in Occidente*, Rome, p. 113-137.

POURNOT, J., 2005a, Les étapes du monnayage grec de Marseille, dans M.-P. Rothé et H. Tréziny (dir.), *Carte archéologique de la Gaule. 13/3. Marseille et ses alentours*, Paris, p. 279-282.

POURNOT, J., 2005b, La circulation monétaire à Marseille du III^e s. avant J.-C. au VI^e après J.-C., dans M.-P. Rothé et H. Tréziny (dir.), *Carte archéologique de la Gaule. 13/3. Marseille et ses alentours*, Paris, p. 283-286.

PRALON, D., 1998, Les Salyens dans les textes historiques grecs, dans *Entremont et les Salyens*, *DAM*, 21, p. 21-26.

PREISIGKE, F., BILABEL, F., KIESSLING, E. et RUPPRECHT, H.A., 1926, *Sammelbuch griechischer Urkunden aus Ägypten*, 3, Francfort sur le Main, n° 6001-7279.

REILLE, J.-L., 1998, L'importation des meules en basalte dans le secteur de Martigues au 2^e Âge du Fer. Identification pétrographique des sources, dans *Entremont et les Salyens*, *DAM*, 21, p. 237-244.

REILLE, J.-L. et CHABOT, J.-L., 2000, L'origine et l'importation des meules à grain dans un village de la *chôra* marseillaise aux II^e-I^{er} siècles av. J.-C. (*oppidum* de la Cloche, Les Pennes-Mirabeau, Bouches-du-Rhône), *DAM*, 23, p. 279-282.

REILLE, J.-L., 2001, Importation des meules domestiques dans la forteresse d'Olbia entre le II^e siècle et le Haut Empire, *DAM*, 24, p. 207-212.

ROTHÉ, M.-P., TRÉZINY, H. (dir.), 2005, *Carte archéologique de la Gaule. 13/3. Marseille et ses alentours*, Paris.

ROTH-CONGÈS, A., 1992a, Le centre monumental de *Glanon*, ou les derniers feux de la civilisation salyenne, dans M. Bats, G. Bertucchi, G. Congès et H. Tréziny (éd.), *Marseille grecque et la Gaule. Études massaliètes* 3, Aix-en-Provence/Lattes, p. 351-367.

ROTH-CONGÈS, A., 1992b, Monuments publics d'époque tardo-hellénistique à *Glanon* (B. du Rh.), *DAM*, 15, p. 50-56.

STERNBERG, M. et TRÉZINY, H., 2005, Le terroir marseillais et les ressources naturelles, dans M.-P. Rothé et H. Tréziny (dir.), *Carte archéologique de la Gaule. 13/3. Marseille et ses alentours*, Paris, p. 244-251.

THOLLARD, P., 2009, *La Gaule selon Strabon: du texte à l'archéologie. Géographie, Livre IV*, Aix-en-Provence.

TORELLI, M., 1982, Per la definizione del commercio greco orientale: il caso Gravisca, *PP*, 37, p. 304-325.

TRÉZINY, H., 2001a, Les fortifications de Marseille dans l'Antiquité, dans M. Bouiron, H. Tréziny et al. (dir.), *Marseille. Trames et paysages urbains de Gyptis au Roi René*, Aix-en-Provence, p. 45-57.

TRÉZINY, H., 2001b, Les caves Saint-Sauveur et les forums de Marseille, dans M. Bouiron, H. Tréziny et al. (dir.), *Marseille. Trames et paysages urbains de Gyptis au Roi René*, Aix-en-Provence, p. 213-223.

VERDIN, Fl., 1998, Les Salyens: faciès culturels et populations, dans *Entremont et les Salyens*, *DAM*, 21 p. 27-36.

VERDIN, Fl., 2000, La ferme-grenier de Coudounèu, dans J. Chausserie-Laprée (dir.), *Le temps des Gaulois en Provence*, Marseille, p. 147-150.

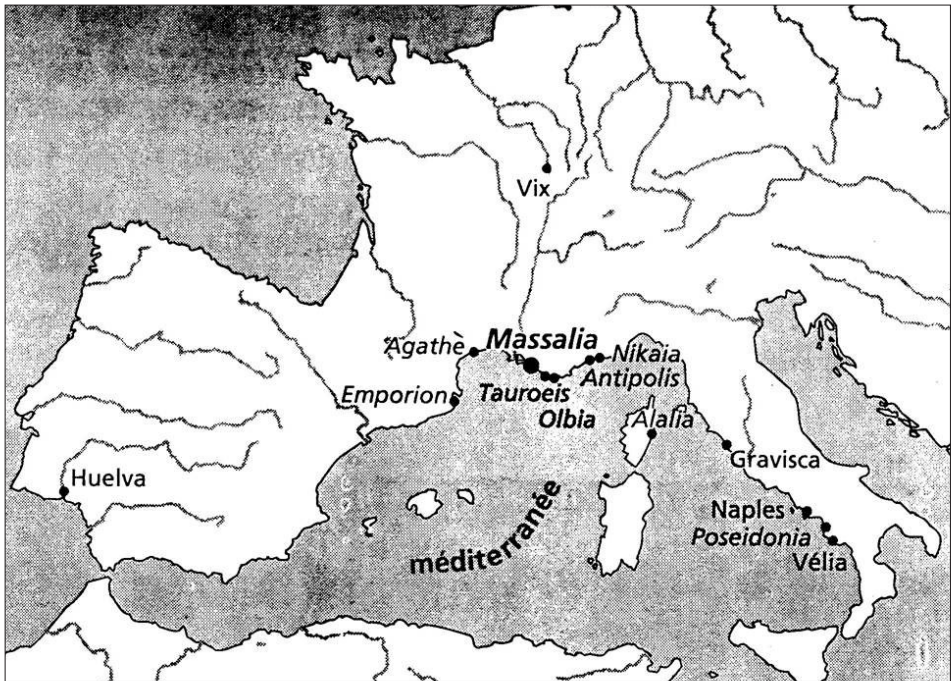


Fig. 1. Marseille en Méditerranée occidentale (Bats *et al.*, 1992).

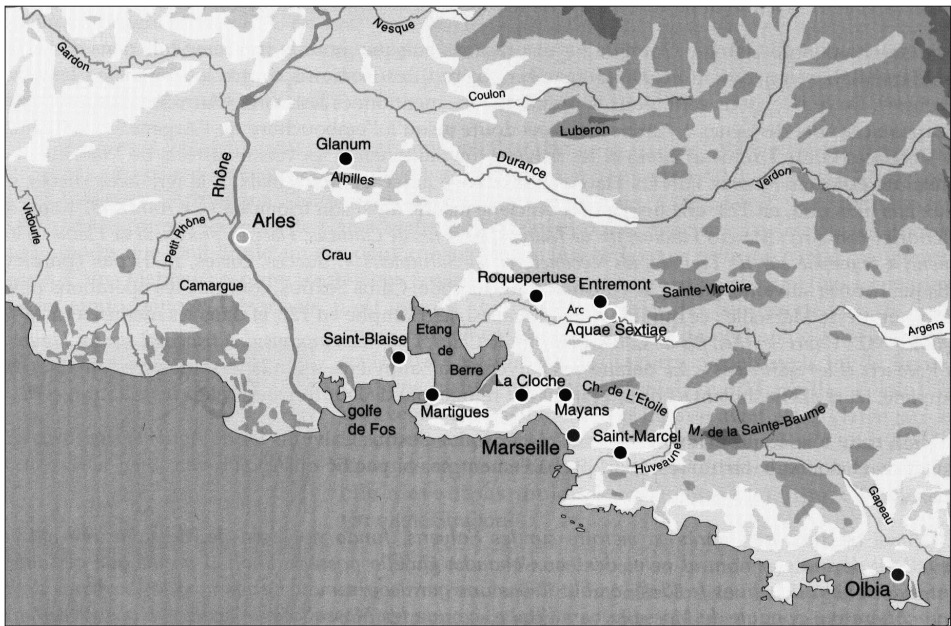


Fig. 2. La région de Marseille (Hermery-Hesnard-Tréziny, 1999)

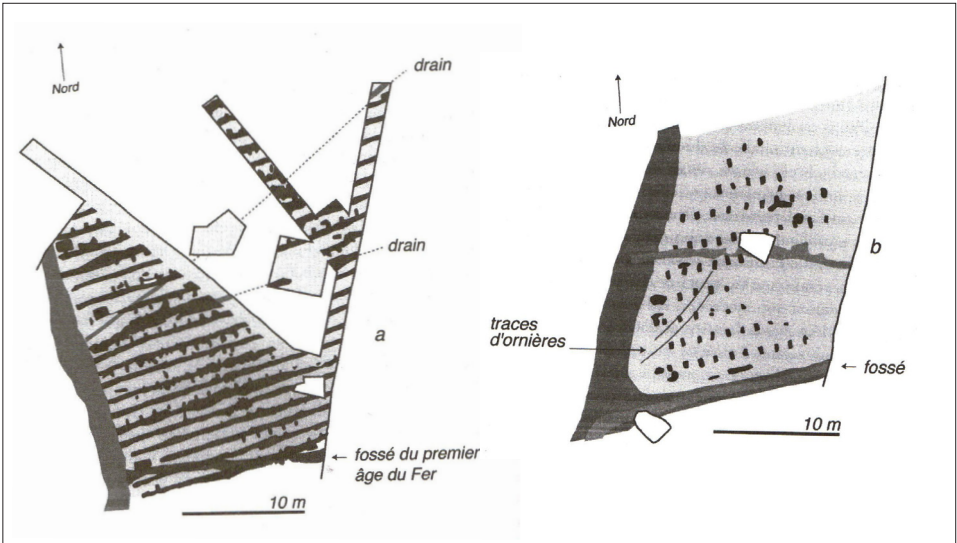


Fig. 3. - Traces de plantation à Saint-Jean-du-Désert (Boissinot, 2001b).

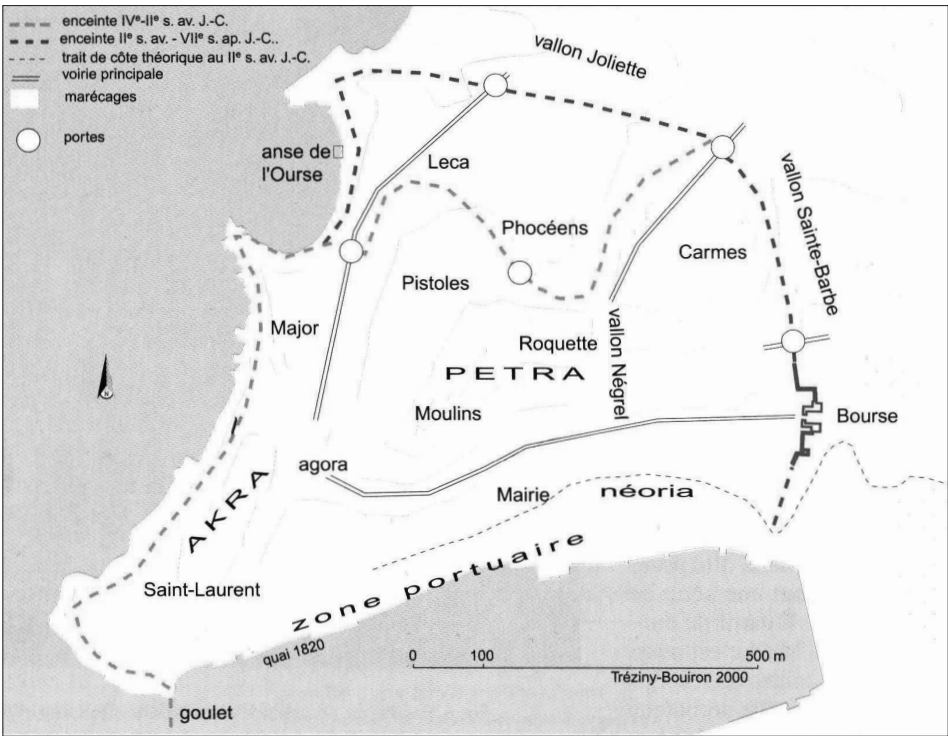


Fig. 4. - La ville antique de Marseille à l'époque hellénistique (Bouiron-Tréziny, 2001).